



Assemblée générale

Distr. générale
22 novembre 2019
Français
Original : anglais

Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive

Première session

New York, 18-22 novembre 2019

Présidence de la Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive

La Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, en attendant qu'une règle sur sa présidence soit arrêtée dans le règlement intérieur, décide que :

- a) la présidence de la Conférence est assurée par chacun des États participants pour une période d'un an, suivant l'ordre alphabétique anglais des noms des États, en commençant par la Jordanie, qui préside la première session ;
- b) tout État participant peut céder son tour de présidence à l'État qui suit selon l'ordre alphabétique anglais.

